

À l'ouverture de la séance du 08 avril 2019, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 17 membres présents, 10 procurations).

## 1. Procès-verbal de la CFVU

### 1.1 Procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie étudiante du 04 mars 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

## 2. Affaires générales et statutaires

### 2.1 Election d'un.e représentant.e du personnel BIATSS au Conseil des sports du SUAPS

Deux membres, dont un porteur d'une procuration, sont arrivés en cours de séance.

Conseil des sports du SUAPS		
Un.e représentant.e du personnel BIATSS	ARROYO GALVEZ (BOUCHERON) Sonia	12 voix pour

### 2.2 Politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs

La politique relative au droit d'auteur des Enseignants et Enseignants Chercheurs est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

## 3. Enseignement et conventions

### 3.1 Parcoursup : données d'appel

Le principe général sur les données d'appel, dans le cadre de Parcoursup, consistant à mettre une donnée d'appel correspondante au nombre de candidats, ses exceptions, ainsi que le fait de laisser le positionnement vis-à-vis de ce principe général à la compétence des composante sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 5 abstentions.

## 3.2 Modifications de MCC

### 3.2.1 Modifications de MCC – Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence 1 SVT ;
- Licence 2 SVT ;
- L3 Sciences de la Vie et de la Terre parcours Biologie Cellulaire, Moléculaire et Physiologie (BCMP) ;
- L3 Sciences de la Vie et de la Terre parcours Biologie et Organismes des Populations (BOP) ;
- L3 Mention Sciences de la Vie et de la Terre parcours Géosciences et Environnement (GE) ;
- L3 mention Sciences de la Vie et de la Terre parcours Sciences et Production du Végétal (SPV) ;
- Parcours L3-DSCS (L3 Maths et L3 SVT) (diffusion du savoir et culture scientifique) ;
- L3 Informatique ;
- L3 Mathématiques (parcours mathématiques et mathématiques appliquées) ;
- LP Energies renouvelables. Génie Thermique ;
- LP Management des entreprises d'horticulture et du paysage ;
- M1 Biologie Végétale ;
- M1 Biologie Santé ;
- M1 Data Science (mention Mathématiques et applications) ;
- M1 Mathématiques, parcours MFA ;
- M1 Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SIE) ;
- M1 Toxicologie Environnementale & Humaine ;
- M2 Biologie Végétale ;
- M2 Biologie Santé ;
- M2 Data Science ;
- M2 Écologie et éco-ingénierie des zones humides (EEZH) ;
- M2 Photonique Signal et Imagerie ;
- M2 Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SIE) ;
- M2 Toxicologie Environnementale & Humaine ;
- Mise A Niveau Scientifique (MANS) ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

### 3.2.2 Modifications de MCC – IUT Angers-Cholet

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DUT IAB2 – Parcours Apprentissage ;
- DUT2 Agronomie ;
- Licence Professionnelle Gestion des Achats et des Approvisionnements
- Licence Professionnelle « Qualité, Sécurité, Environnement et Production dans les Industries Alimentaire et Biologique (QSEP-IAB) ;
- Licence Professionnelle « Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables » ;
- Licence Professionnelle commerce et distribution (LP Distrisup Management) ;
- Licence Professionnelle « Maintenance de systèmes industriels, de production et d'énergie, parcours : maintenance des systèmes automatisés » ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

### 3.2.3 Modifications de MCC – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- DEUST Accueil d'Excellence en Tourisme
- DEUST Maintenance Hôtelière, Hospitalière et Immobilière ;
- LP Mention Commercialisation de Produits et Services parcours Conception Distribution Animation Médiation de la filière Jeu et Jouet ;
- LP Mention Métiers de la Mode parcours Développement et Commercialisation de la Mode ;
- LP métiers du tourisme Communication et Valorisation des Territoires - parcours Concepteur de Prestations en Tourisme de Découverte Économique ;
- Licence mention Sciences Sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel option accueil et e-commerce en tourisme ;
- L1 mention Sciences Sociales Parcours Culture, Patrimoine et Tourisme option Valorisation Touristique ;
- Licence 3 Anglophone;
- Licence mention Sciences Sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel :
  - o option Hôtellerie et Hébergement Touristique
  - o option Organisation des Événements
  - o option Restauration
- Licence mention sciences sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel – option tourisme et loisirs ;
- Licence mention sciences sociales Parcours Tourisme, Hôtellerie, Restauration et Événementiel – option cuisine et gastronomie ;
- Master mention tourisme Parcours Hôtellerie, Restauration, Événement
  - o option Organisation de l'Hôtellerie
  - o option Organisation de la Restauration
  - o option Événementiel et Rencontres d'Affaires
- Master mention tourisme ;
  - o parcours Aménagement Touristique et Développement des Destinations
  - o parcours Mondes Émergents
- Master mention Hôtellerie, Restauration, Événementiel

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

### 3.2.4 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) ;
- Licence 3 Management International ;
- Licence 3 Banque, Finance, Assurances ;
- M1 Management des Affaires Européennes et Internationales (MAEI) ;
- M1 Marketing Vente ;
- M1 Comptabilité, Contrôle, Audit ;
- M2 Droit des Entreprises ;
- M2 Droit et Pratiques des Contrats ;
- M2 Gestion du patrimoine ;
- M2 Law and Finance ;
- M2 Services financiers aux entreprises ;
- M2 Pricing et Revenue Management ;
- M2 Comptabilité, Contrôle, Audit ;
- M2 Management International et Marketing ;
- M2 Management international des ressources humaines ;
- M2 mention Économie Appliquée – parcours Intelligence Économique et Stratégies Compétitives à l'International
- Master 2 Droit et Pratique de la Procédure ;



- M2 mention Economie Appliquée – parcours Ingénierie Economique et Evaluation des Politiques Publiques

sont approuvées.  
Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

### 3.2.5 Modifications de MCC – Faculté de Santé

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- *Formation Continue en Santé* :
  - o Attestation Universitaire « formation à la communication entre les professionnels de santé et avec les patients » ;
- *Pluripass* :
  - o PluriPASS Semestres 1, 2 et 3 et AlterPASS ;
- *Pharmacie* :
  - o DFGSP2 pour la 2ème année et la 3ème année de Pharmacie
  - o DFASP1S1 pour la 4ème année de Pharmacie (premier semestre) ;
  - o DFASP2 pour la 5ème Année de Pharmacie, filières Internat, Officine et Industrie ;
  - o DFASP2 Recherche pour la 5ème Année de Pharmacie, filière Recherche ;
  - o Master 2 Sciences du Médicament (Nano Pharma) ;
  - o Master 2 Sciences du Médicament (Nano Pharma délocalisé au Mékong) ;
  - o Master 2 Sciences du Médicament (Nanomed) ;
  - o Master 2 Sciences du Médicament, parcours PPAON ;
- *Médecine* :
  - o DFGSM2 : 2ème année des études médicales - UE Anatomie tête et cou et pelvis

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 abstentions.

### 3.2.6 Modifications de MCC – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence de Psychologie ;
- Master 2 Franco-Hellénique ELE « Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires » ;
- Master 2 NTCI parcours vin et polyvalent ;
- Master 2 FLAM Formation en langues des adultes et mobilités ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

### 3.3 Création du D.U. « Binational de gestion touristique » - IUT

La création du D.U. « Binational de gestion touristique » proposé par l'IUT est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

### **3.4 Modification du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs» - Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

La modification du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs» proposée par la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.5 Convention de partenariat relative au Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

La convention est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.6 Avenant à la convention de formation entre l'Université d'Angers et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

L'avenant à la convention est approuvé.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.7 Convention de coopération concernant la création d'un parcours universitaire intégré et binational de Gestion Touristique – IUT**

La convention est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

### **3.8 Convention cadre de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Ecole supérieure d'agro-développement international (ISTOM)**

La convention est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.9 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Association Les Petits Débrouillards Grand Ouest**

La convention est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.10 Convention entre l'Université d'Angers et le PRÜFUNGSZENTRUM GOETHE- INSTITUT, autorisant à faire passer des examens**

La convention est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Fait à Angers, le 08 avril 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*

